

Rapport annuel



S.C.C.C.N.O.

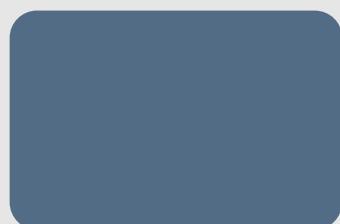
Prix & Qualité

service de l'eau potable

DU SERVICE PUBLIC



Rapport relatif au prix et à la qualité du service public d'eau potable pour l'exercice 2010
présenté conformément à l'article L.2224-5 du code général des collectivités territoriales.



Sommaire

■ CARACTERISATION TECHNIQUE DU SERVICE PUBLIC	4
■ ORGANISATION ADMINISTRATIVE DU SERVICE	4
■ ESTIMATION DE LA POPULATION DESSERVIE	4
■ CONDITIONS D'EXPLOITATION DU SERVICE	4
■ PRESTATIONS ASSUREES DANS LE CADRE DU SERVICE.....	4
■ RESSOURCES EN EAU	5
■ NOMBRE D'ABONNEMENTS.....	6
■ VOLUMES MIS EN DISTRIBUTION ET VENDUS	7
■ LONGUEUR DU RESEAU.....	8
■ TARIFICATION ET RECETTES DU SERVICE	9
■ FIXATION DES TARIFS EN VIGUEUR	9
■ PRIX DU SERVICE DE L'EAU POTABLE	9
■ LE PRIX DE L'EAU TARIF HORS REDEVANCE DE POLLUTION DOMESTIQUE	10
■ EVOLUTION DES COMPOSANTES DU TARIF DEPUIS 2004	12
■ LE PRIX DE L'EAU Y COMPRIS REDEVANCE POLLUTION	13
■ EVOLUTION DU TARIF DOMESTIQUE DU SYNDICAT AU COURS DE L'ANNEE 2010.....	15
■ RECETTES D'EXPLOITATION	17
■ INDICATEURS DE PERFORMANCE DU SERVICE.....	18
■ QUALITE DE L'EAU	18
■ PROTECTION DES RESSOURCES EN EAU.....	18
■ CONNAISSANCE ET GESTION PATRIMONIALE DU RESEAU	20
■ PERFORMANCE DU RESEAU.....	21
■ RENOUVELLEMENT DES RESEAUX	22
■ FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS DU SERVICE	23
■ TRAVAUX ENGAGES AU COURS DE L'EXERCICE	23
■ ETAT DE LA DETTE.....	23
■ AMORTISSEMENTS REALISES	23
■ PRESENTATION DES PROGRAMMES PLURIANNUELS DE TRAVAUX ADOPTES PAR L'ASSEMBLEE DELIBERANTE AU COURS DU DERNIER EXERCICE.....	24

■ Caractérisation technique du service public de l'eau potable

■ ORGANISATION ADMINISTRATIVE DU SERVICE

Le S.C.C.C.N.O. regroupe les communes de BELLEFONTAINE, CASE-PILOTE, FONDS-SAINT-DENIS, LE CARBET, LE MORNE-VERT, LE PRECHEUR et SAINT-PIERRE.

■ ESTIMATION DE LA POPULATION DES SERVIE

18 968 habitants

■ CONDITIONS D'EXPLOITATION DU SERVICE

Le service est exploité en affermage. Le délégataire est la Société Martiniquaise des Eaux en vertu d'un contrat ayant pris effet le 2 juillet 2006. La durée du contrat est de 10 ans et 6 mois. Il prend fin le 31 décembre 2016.

■ PRESTATIONS ASSUREES DANS LE CADRE DU SERVICE

Les prestations confiées à la Société Martiniquaise des Eaux sont les suivantes :

Gestion du service	application du règlement du service, fonctionnement, surveillance et entretien des installations, relève des compteurs
Gestion des abonnés	accueil des usagers, facturation, traitement des doléances client
Mise en service	des branchements
Entretien	de l'ensemble des ouvrages, des branchements, des canalisations, des clôtures, des compteurs, des équipements électromécaniques, des ouvrages de traitement, du génie civil
Renouvellement	des branchements, des canalisations, des canalisations <12 m, des clôtures, des compteurs, des équipements électromécaniques

La collectivité prend en charge :

Entretien	des captages, des forages
Renouvellement	des canalisations, des captages, des forages, du génie civil

■ RESSOURCES EN EAU

• Points de prélèvement

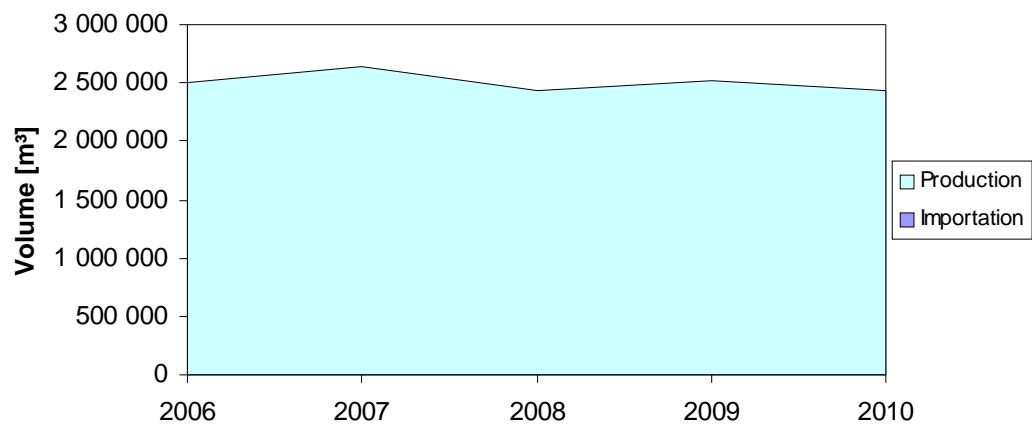
Ouvrage	Débit nominal [m ³ /h]	Prélèvement 2009 [m ³]	Prélèvement 2010 [m ³]	Variation 2009/2010	Observations
Source Verrier BELLEFONTAINE Prélèvement d'eau de surface		22 853	31 767	+39,01 %	
Source Yang Ting FONDS-SAINT-DENIS Prélèvement en nappe souterraine		63 116	77 598	+22,95 %	
Source Morestin SAINT-PIERRE Prélèvement en nappe souterraine		1 831 427	1 759 824	-3,91 %	
Forage Pécul SAINT-PIERRE Prélèvement en nappe souterraine		177 221	200 805	+13,31 %	
Prise en rivière Mont Bouche Urion LE MORNE-VERT Prélèvement d'eau de surface		294 876	196 027	-33,52 %	
Source d'Attila LE MORNE-VERT Prélèvement en nappe souterraine		131 826	166 984	+26,67 %	
Total des prélèvements [m³]		2 521 319	2 433 005	-3,50 %	

• Volumes produits

Ouvrage	Capacité de production [m ³ /j]	Production 2009 [m ³]	Production 2010 [m ³]	Variation 2009/2010	Observations
Source Verrier BELLEFONTAINE Prélèvement d'eau de surface		22 853	31 767	+39,01 %	
Source Yang Ting FONDS-SAINT-DENIS Prélèvement en nappe souterraine		63 116	77 598	+22,95 %	
Source Morestin SAINT-PIERRE Prélèvement en nappe souterraine		1 831 427	1 759 824	-3,91 %	
Forage Pécul SAINT-PIERRE Prélèvement en nappe souterraine		177 221	200 805	+13,31 %	
Source d'Attila LE MORNE-VERT Prélèvement en nappe souterraine		131 826	166 984	+26,67 %	
Station de traitement Urion LE MORNE-VERT		294 876	196 027	-33,52 %	
Total produit [m³]		2 521 319	2 433 005	-3,50 %	

S.C.C.C.N.O.

- Evolution des volumes d'eau potable produits et importés

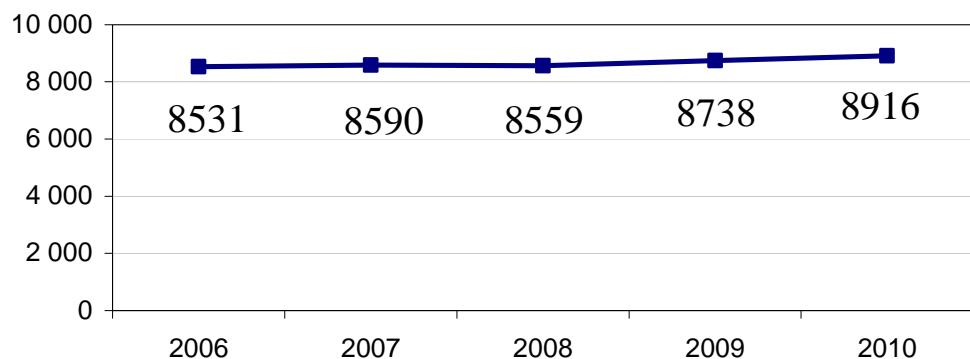


■ NOMBRE D'ABONNEMENTS

Abonnements	2009	2010	Variation
Nombre d'abonnements domestiques	8 724	8 898	+1,99 %
Nombre d'abonnements non domestiques	14	18	+28,57 %
Nombre total d'abonnements	8 738	8 916	+2,04 %

Les abonnés domestiques et assimilés sont ceux redevables à l'agence de l'eau au titre de la pollution de l'eau d'origine domestique en application de l'article L. 213-10-3 du code de l'environnement.

- Evolution du nombre total d'abonnements



- Répartition des abonnés par commune

BELLEFONTAINE	715
CASE-PILOTE	2 010
FONDS-SAINT-DENIS	388
LE CARBET	1 702
LE MORNE-VERT	971
LE PRECHEUR	879
SAINT-PIERRE	2 251
Total des abonnés	8 916

■ VOLUMES MIS EN DISTRIBUTION ET VENDUS

Volumes [m ³]	2009	2010	Variation
Volume produit	2 521 319	2 433 005	-3,50 %
Volume importé	-	-	
Volume exporté	-	-	
Volume mis en distribution	2 521 319	2 433 005	-3,50 %
Volume vendu aux abonnés domestiques	1 255 190	1 245 834	-0,75 %
Volume vendu aux abonnés non domestiques	181 388	188 499	+3,92 %
Volume total vendu aux abonnés	1 436 578	1 434 333	-0,16 %

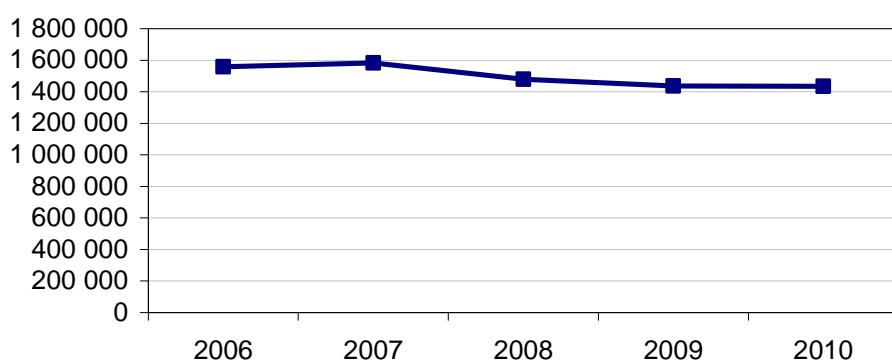
La consommation moyenne par abonnement domestique est de : **140 m³par an**. Elle était de **144 m³en 2009**.

Période de relève : Il y a 2 périodes de consommations :

- 1) la première est comprise entre le 1er janvier et le 30 juin
- 2) la deuxième entre le 1er juillet et le 31 décembre

Pour chaque abonné l'intervalle entre 2 relèves doit être constant avec une tolérance de 7 jours . Exceptionnellement en cas de réorganisation de la tournée , elle ne doit excéder 15 jours .

- Evolution des volumes vendus aux abonnés



■ **LONGUEUR DU RESEAU**

	2009	2010	Variation %
Linéaire du réseau hors branchements en km	212,0	214,0	+0,94 %

■ Tarification et recettes du service public de l'eau potable

■ FIXATION DES TARIFS EN VIGUEUR

L'assemblée délibérante vote les tarifs concernant la part collectivité.

Les tarifs concernant la part de la Société Martiniquaise des Eaux sont fixés par le contrat et indexés semestriellement par application aux tarifs de base d'un coefficient défini au contrat.

Au 1er janvier 2011, la formule d'indexation appliquée conduit à une variation de 12,56 % par rapport aux tarifs de base établis au 1^{er} juillet 2006.

Les taxes et redevances sont fixées par les organismes concernés.

Le service est assujetti à la TVA.

■ PRIX DU SERVICE DE L'EAU POTABLE

Le prix du service comprend :

- Une partie fixe ou abonnement
- Une partie proportionnelle à la consommation d'eau potable

Les abonnements sont payables d'avance semestriellement.

Les volumes sont relevés semestriellement.

Les consommations sont payables au vu du relevé.

- *Redevance de pollution domestique*

La redevance de pollution domestique est reversée à l'agence de l'eau. Son montant,

en € par m³, est calculé chaque année par l'agence de l'eau.

Elle est unique sur l'ensemble du service.

	1 ^{er} jan 2010	1 ^{er} jan 2011
Redevance de pollution domestique	0,2500	0,2500

■ **LE PRIX DE L'EAU Tarif hors redevance de pollution domestique**

• *Evolution du tarif de l'eau*

	Désignation	1 ^{er} jan 2010	1 ^{er} jan 2011	Variation
Part de l'exploitant				
Part Fixe [€ HT/semestre]	Abonnement Diam 15 mm *	17,70	17,90	
	Abonnement Diam 20 mm	30,05	30,39	
	Abonnement Diam 30 mm	50,42	50,99	
	Abonnement Diam 40 mm	88,26	89,26	
	Abonnement Diam 50 et 60 mm	163,89	165,74	
	Abonnement 100 mm< diam <200 mm	478,59	484,01	
Part proportionnelle [€ HT/m ³] (tranches en m ³ /an)	Abonnement diam 100 mm	454,10	459,24	
	Abonnement diam 80 mm	226,94	229,51	
	N°1 (0 à 3 000 m ³)	1,1798	1,1931	
	N°2 (3 001 à 12 000 m ³)	1,6 695	1,6884	
	N°3 (12 001 à 24 000 m ³)	1,4469	1,4633	
	N°4 (au-delà de 24 000 m ³)	1,0017	1,0130	
Part de la collectivité				
Part Fixe [€ HT/semestre]	Abonnement Diam 15 mm *	14,52	14,52	
	Abonnement Diam 20 mm	14,52	14,52	
	Abonnement Diam 30 mm	14,52	14,52	
	Abonnement Diam 40 mm	14,52	14,52	
	Abonnement Diam 50 et 60 mm	14,52	14,52	
	Abonnement 100 mm< diam <200 mm	14,52	14,52	
Part proportionnelle [€ HT/m ³] (tranches en m ³ /an)	Abonnement diam 100 mm	14,52	14,52	
	Abonnement diam 80 mm	14,52	14,52	
	N°1 (0 à 3 000 m ³)	0,4944	0,4944	
	N°2 (3 001 à 12 000 m ³)		0,4944	
	N°3 (12 001 à 24 000 m ³)		0,4944	
	N°4 (au-delà de 24 000 m ³)		0,4944	
Redevances et taxes	Taxe sur les consommations d'eau	0	0	
	Droit additionnel à l'octroi de mer [€/m ³]	0,0381	0,039	
	Redevance pour prélèvement sur la ressource en eau [€/m ³]	0,0803	0,09	
	octroi de mer [€/m ³]			
	TVA	2,1 %	2,1 %	

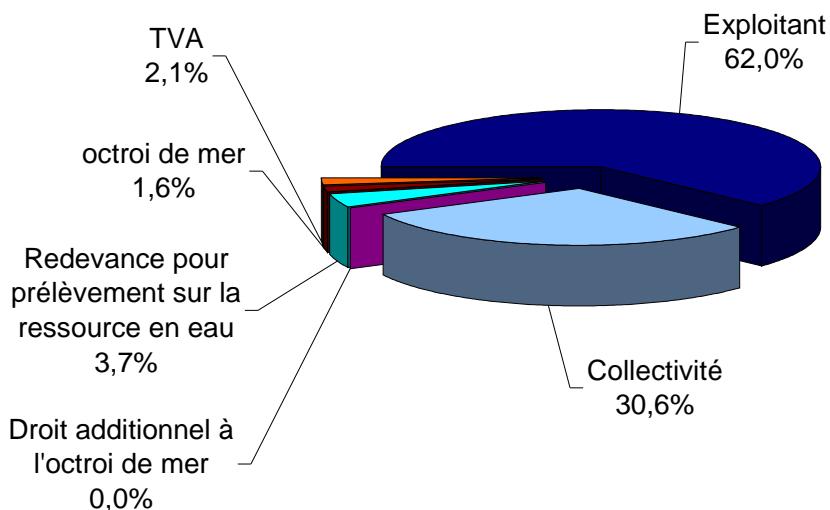
* Abonnement pris en compte dans la facture 120 m³

- **Composantes de la facture d'un usager de 120 m³**

	1 ^{er} jan 2010	1 ^{er} jan 2011	Variation	Variation EXPLOITANT + COLLECTIVITE (HT)
Exploitant	176,98	178,97	+1,12 %	+0,75 %
Collectivité	88,37	88,37	0,00 %	
Taxe sur les consommations d'eau	0,00	0,00		
4,57				Droit additionnel à l'octroi de mer
9,64	10,80	+12,03 %		Redevance pour prélèvement sur la ressource en eau
5,87	4,62	+1,19 %		octroi de mer
Total [€ TTC]	285,43	288,70	+1,15 %	TVA

Prix théorique du m³ pour un usager consommant 120 m³: 2,41 €/m³

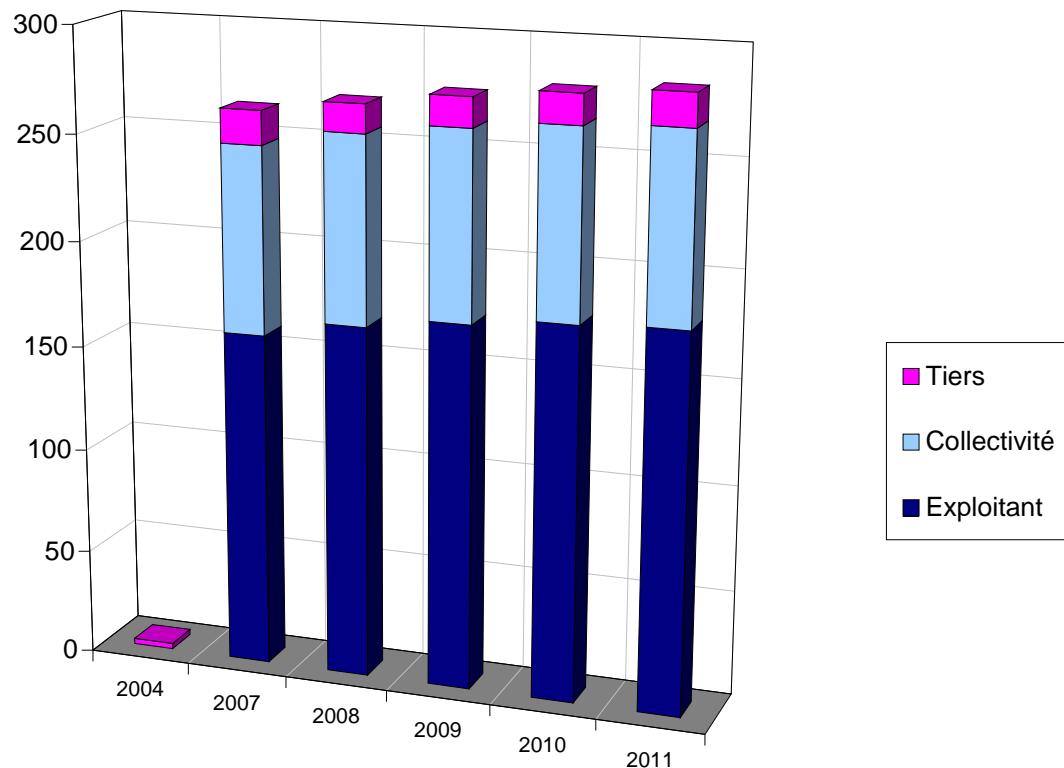
Répartition au 1er janvier 2011



■ EVOLUTION DES COMPOSANTES DU TARIF DEPUIS 2004

Composantes de la facture d'un usager consommant 120 m³ (valeurs au 1^{er} janvier de chaque année hors TVA et hors redevance pollution).

Année	Exploitant [€]	Collectivité [€]	Tiers [€]	Total hors TVA [€]
2004				
2007	159,00	88,37	15,95	263,32
2008	167,34	88,37	13,49	269,20
2009	172,87	88,37	14,01	275,25
2010	176,98	88,37	14,21	279,56
2011	178,97	88,37	15,42	282,76



■ **LE PRIX DE L'EAU y compris Redevance pollution**

- *Evolution du tarif de l'eau*

	Désignation	1 ^{er} jan 2010	1 ^{er} jan 2011	Variation
Part de l'exploitant				
Part Fixe [€ HT/semestre]	Abonnement Diam 15 mm *	17,70	17,90	+1,13 %
	Abonnement Diam 20 mm	30,05	30,39	
	Abonnement Diam 30 mm	50,42	50,99	
	Abonnement Diam 40 mm	88,26	89,26	
	Abonnement Diam 50 et 60 mm	163,89	165,74	
	Abonnement 100 mm< diam <200 mm	478,59	484,01	
	Abonnement diam 100 mm	454,10	459,24	
	Abonnement diam 80 mm	226,94	229,51	
Part proportionnelle [€ HT/m ³] (tranches en m ³ /an)	N°1 (0 à 3 000 m ³)	1,1798	1,1931	
	N°2 (3 001 à 12 000 m ³)	1,6 695	1,6884	
	N°3 (12 001 à 24 000 m ³)	1,4469	1,4633	
	N°4 (au-delà de 24 000 m ³)	1,0017	1,0130	
Part de la collectivité				
Part Fixe [€ HT/semestre]	Abonnement Diam 15 mm *	14,52	14,52	0,00 %
	Abonnement Diam 20 mm	14,52	14,52	
	Abonnement Diam 30 mm	14,52	14,52	
	Abonnement Diam 40 mm	14,52	14,52	
	Abonnement Diam 50 et 60 mm	14,52	14,52	
	Abonnement 100 mm< diam <200 mm	14,52	14,52	
	Abonnement diam 100 mm	14,52	14,52	
	Abonnement diam 80 mm	14,52	14,52	
Part proportionnelle [€ HT/m ³] (tranches en m ³ /an)	N°1 (0 à 3 000 m ³)	0,4944	0,4944	
	N°2 (3 001 à 12 000 m ³)		0,4944	
	N°3 (12 001 à 24 000 m ³)		0,4944	
	N°4 (au-delà de 24 000 m ³)		0,4944	
Redevances et taxes				
	Taxe sur les consommations d'eau	0	0	
	Droit additionnel à l'octroi de mer [€/m ³]	0,0381	0,039	
	Redevance pour prélèvement sur la ressource en eau [€/m ³]	0,0803	0,09	+12,08 %
	octroi de mer [€/m ³]			
	Redevance de pollution domestique	0,25	0,25	
	TVA	2,1 %	2,1 %	

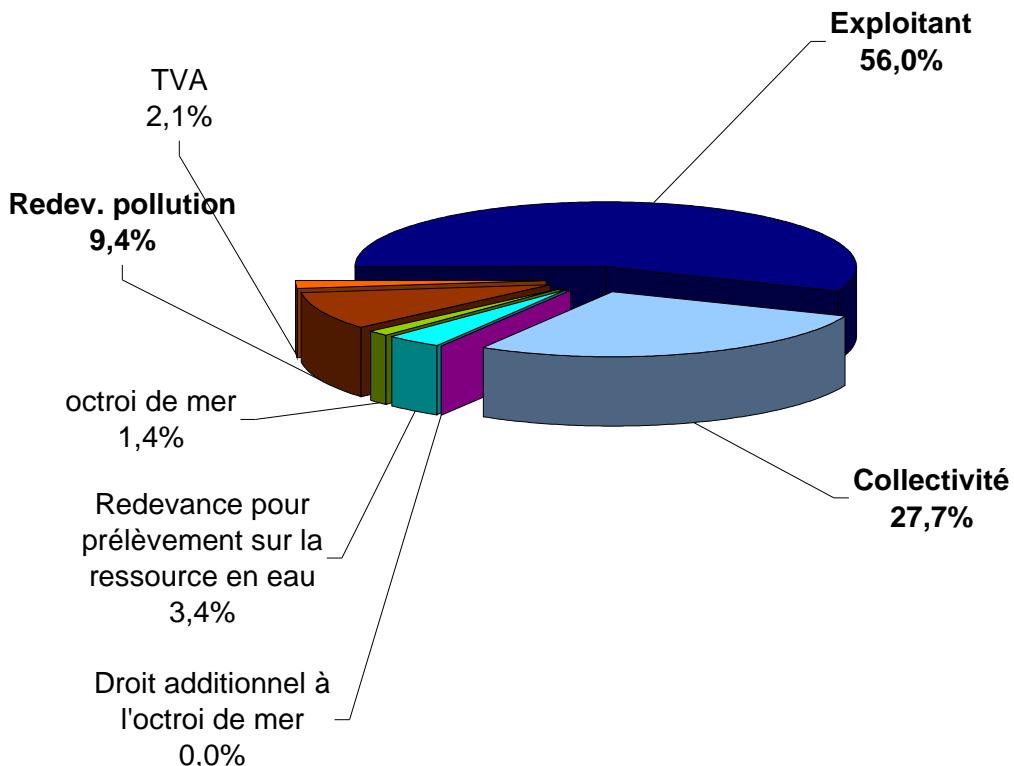
* Abonnement pris en compte dans la facture 120 m³

- **Composantes de la facture d'un usager de 120 m³**

	1 ^{er} jan 2010	1 ^{er} jan 2011	Variation	Variation EXPLOITANT + COLLECTIVITE (HT)
Exploitant	176,98	178,97	+1,12 %	+0,75 %
Collectivité	88,37	88,37	0,00 %	
Taxe sur les consommations d'eau	0,00	0,00		Droit additionnel à l'octroi de mer
4,57				Redevance pour prélèvement sur la ressource en eau
9,64	10,80	+12,03 %		octroi de mer
	4,62			Redevance de pollution domestique
30,00	30,00	0,00 %		TVA
6,50	6,57	+1,08 %		
Total [€ TTC]	316,06	319,33	+1,03 %	

Prix théorique du m³ pour un usager consommant 120 m³: **2,66 €/m³**

Répartition au 1er janvier 2011



■ **EVOLUTION DU TARIF DOMESTIQUE DU SYNDICAT AU COURS DE L'ANNÉE 2010**

Le tarif domestique du syndicat a évolué au cours de l'année 2010, les dates d'application sont les suivantes :

du 1^{er} janvier au 30 juin 2010
du 1^{er} juillet au 31 décembre 2010

Pour l'ensemble de ces tarifs les abonnements sont exprimés en €/semestre et les tranches en m³/an

	Désignation	du 1 ^{er} janvier au 30 juin 2010	du 1 ^{er} juillet au 31 décembre 2010
Part de l'exploitant			
Part Fixe [€ HT/an]	Abonnement Diam 15 mm	17,70	17,52
	Abonnement Diam 20 mm	30,05	29,75
	Abonnement Diam 30 mm	50,42	49,92
	Abonnement Diam 40 mm	88,26	87,38
	Abonnement Diam 50 et 60 mm	163,89	162,25
	Abonnement 100 mm< diam <200 mm	478,59	473,82
	Abonnement diam 100 mm	454,10	449,58
	Abonnement diam 80 mm	226,94	224,68
Part proportionnelle [€ HT/m ³]	N°1 (0 à 3 000 m ³)	1,1798	1,168
	N°2 (3 001 à 12 000 m ³)	1,6695	1,6529
	N°3 (12 001 à 24 000 m ³)	1,4469	1,4325
	N°4 (au-delà de 24 000 m ³)	1,0017	0,9917
Part de la collectivité			
Part Fixe [€ HT/an]	Abonnement Diam 15 mm	14,52	14,52
	Abonnement Diam 20 mm	14,52	14,52
	Abonnement Diam 30 mm	14,52	14,52
	Abonnement Diam 40 mm	14,52	14,52
	Abonnement Diam 50 et 60 mm	14,52	14,52
	Abonnement 100 mm< diam <200 mm	14,52	14,52
	Abonnement diam 100 mm	14,52	14,52
	Abonnement diam 80 mm	14,52	14,52
Part proportionnelle [€ HT/m ³]	N°1 (0 à 3 000 m ³)	0,4944	0,4944
	N°2 (3 001 à 12 000 m ³)	-	-
	N°3 (12 001 à 24 000 m ³)	-	-
	N°4 (au-delà de 24 000 m ³)	-	-
Redevances et taxes			
	Droit additionnel à l'octroi de mer [€/m ³]	0,0381	0,0379
	Redevance pour prélèvement sur la ressource en eau [€/m ³]	0,0803	0,0803
	TVA [%]	2,1	2,1

■ **RECETTES D'EXPLOITATION**

• Recettes de la collectivité

	2009	2010	Variation
Recettes de vente d'eau			
Recettes vente d'eau domestiques	960 506,00 €	962 860,00 €	+0,25 %
Total recettes de vente d'eau	960 506,00 €	962 860,00 €	+0,25 %

• Recettes de l'exploitant

	2009	2010	Variation
Recettes de vente d'eau			
Recettes vente d'eau domestiques	2 056 381,00 €	2 020 583,00 €	-1,74 %
dont abonnements	362 239,00 €	329 393,00 €	-9,07 %
Total recettes de vente d'eau	2 056 381,00 €	2 020 583,00 €	-1,74 %
Autres recettes			
Autres prestations aux abonnés	85 513,00 €	106 380,00 €	
Recettes de raccordement	99 088,00 €	375 365,00 €	
Total des recettes	2 240 982,00 €	2 502 328,00 €	

■ Indicateurs de performance du service de l'eau potable

■ QUALITE DE L'EAU

Les données relatives à la qualité de l'eau distribuée définies par l'article D.1321-103 du Code de la Santé Publique sont indiquées dans le rapport établi et transmis par l'ARS. Parallèlement l'exploitant vérifie la qualité de l'eau distribuée, par des analyses menées dans le cadre de l'autocontrôle.

Résultats du contrôle réglementaire :

	Nombre de prélèvements réalisés	Nombre de prélèvements Non conformes	% de conformité	Paramètres non conformes
Conformité bactériologique	90	0	100 %	-
Conformité physico-chimique	82	0	100 %	

■ PROTECTION DES RESSOURCES EN EAU

Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau

Forage Pécoul

	0%	aucune action
	20%	études environnementale et hydrogéologique en cours
→	40%	avis de l'hydrogéologue rendu
	50%	dossier déposé en préfecture
	60%	arrêté préfectoral
	80%	arrêté préfectoral complètement mis en oeuvre (terrains acquis, servitudes mises en place, travaux terminés)
	100%	arrêté préfectoral complètement mis en oeuvre (comme ci-dessus), et mise en place d'une procédure de suivi de l'application de l'arrêté

Prise en rivière Mont Bouche Urion

	60 %	arrêté préfectoral
---	------	--------------------

Source d'Attila

	60 %	arrêté préfectoral
---	------	--------------------

Source Morestin

	40 %	avis de l'hydrogéologue rendu
---	------	-------------------------------

Source Verrier

	60 %	arrêté préfectoral
---	------	--------------------

Source Yang Ting

	60 %	arrêté préfectoral
---	------	--------------------

valeur globale de l'indice d'avancement de la protection de la ressource,
calculée en tenant compte des volumes annuels d'eau produits ou achetés à d'autres services
publics d'eau potable

44 %

■ CONNAISSANCE ET GESTION PATRIMONIALE DU RESEAU

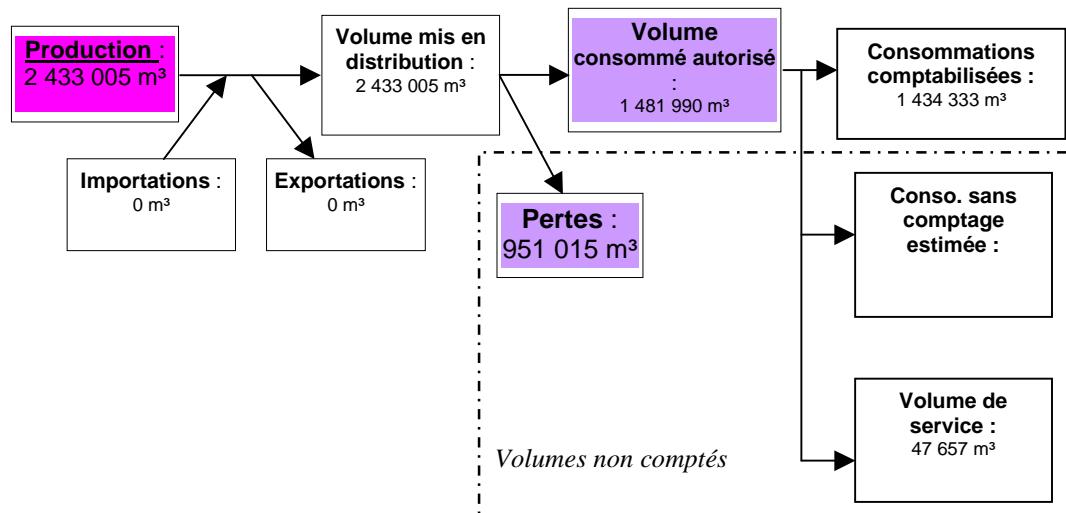
Indice de connaissance et de gestion patrimoniale du réseau

Les grands ouvrages - réservoirs, stations de traitement, pompages... - ne sont pas pris en compte pour le calcul de cet indice défini par l'arrêté du 2 mai 2007.

		nombre de points	points obtenus
➔	existence d'un plan du réseau couvrant au moins 95 % du linéaire estimé du réseau de desserte ;	10	10
➔	mise à jour du plan au moins annuelle. (1)	10	10
➔	informations structurelles complètes sur chaque tronçon (diamètre, matériau) ;	10	10
➔	connaissance pour chaque tronçon de l'âge des canalisations ;	10	0
➔	localisation et description des ouvrages annexes (vannes de sectionnement, ventouses, compteurs de sectorisation...) et des servitudes ;	10	0
	localisation des branchements sur la base du plan cadastral ;	10	0
➔	localisation et identification des interventions (réparations, purges, travaux de renouvellement) ;	10	10
➔	existence et mise en œuvre d'un programme pluriannuel de renouvellement des branchements ;	10	10
➔	existence d'un plan pluriannuel de renouvellement des canalisations (programme détaillé assorti d'un estimatif portant sur au moins 3 ans) ;	10	10
➔	mise en œuvre d'un plan pluriannuel de renouvellement des canalisations.	10	10
	TOTAL	100	70

(1) cette condition doit être satisfaite pour que le service puisse bénéficier de points supplémentaires

■ PERFORMANCE DU RESEAU



Il n'est pas pris en compte de consommations sans comptage.

Les **volumes de service** (vidanges, purges, lavages de réservoir,...) sont évalués à **47 657 m³** par l'exploitant.

L'arrêté du 2 mai 2007 définit les indicateurs suivants :

- rendement du réseau de distribution =

(consommations comptabilisées+exportations+estimation consommations sans comptage+volume de service) / (volume produit + importations)

	2006	2007	2008	2009	2010
Rendement du réseau de distribution [%]	63,6 %	61,6 %	62,3 %	58,7 %	60,9 %

N.B. : la définition du rendement a changé à partir des valeurs de l'année 2007

- indice des volumes non comptés =

(estimation consommations sans comptage+volume de service+perthes) / longueur du réseau hors branchements

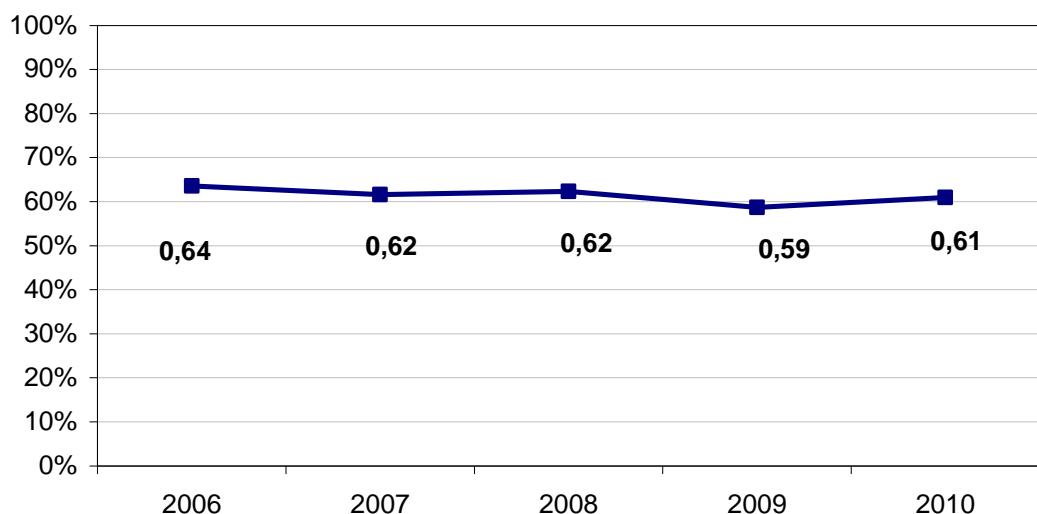
	2006	2007	2008	2009	2010
Indice linéaire des volumes non comptés [m ³ /km/j]	13,2	14,4	13,0	14,0	12,8

- indice linéaire de pertes en réseau =

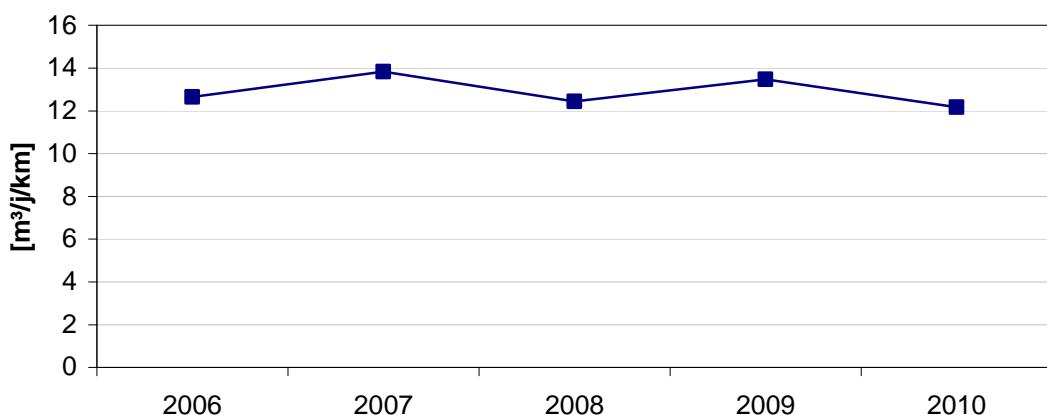
perthes / longueur du réseau hors branchements

	2006	2007	2008	2009	2010
Indice linéaire de pertes en réseau [m ³ /km/j]	12,7	13,8	12,4	13,5	12,2

Evolution du rendement du réseau de distribution



Evolution de l'indice linéaire des pertes en réseau



■ RENOUVELLEMENT DES RESEAUX

	2006	2007	2008	2009	2010
Linéaire de canalisations renouvelées au cours de l'exercice [km]	4,700			2	1,400

Le linéaire renouvelé inclut les sections de réseaux remplacées à l'identique ou renforcées ainsi que les sections réhabilitées.

■ Financement des investissements du service de l'eau potable

■ TRAVAUX ENGAGÉS AU COURS DE L'EXERCICE

Objet des travaux	Montant de travaux	Subventions accordées	Contributions des collectivités adhérentes
Marché à bon de commande - Bellefontaine-Carbet-Case Pilote-Fds St Denis	150 812 €		
Extension de réseaux Rue Castelneau -Saint Pierre	131 019 €		

Branchements en plomb

Seuls les branchements comportant un tronçon en plomb avant compteur sont comptabilisés ci-dessous.

Branchements	2009	2010
Nombre de branchements en plomb changés dans l'année	0	0
Nombre de branchements en plomb restants (en fin d'année)	0	0
% de branchements en plomb restants/ nombre total de branchements	0,00 %	0 %

■ ETAT DE LA DETTE

L'état de la dette au 31 décembre 2010 fait apparaître les valeurs suivantes :

	2009	2010
Encours de la dette au 31 décembre	1 435 526,05 €	936 752,59 €
Remboursements au cours de l'exercice	261 098,05 €	192 709,02 €
dont en intérêts	70 772,63 €	51 872,91 €
dont en capital	190 325,42 €	140 836,11 €

■ AMORTISSEMENTS REALISES

	2009	2010
Montant de la dotation aux amortissements	309 784,52 €	354 392,21 €

■ **PRESENTATION DES PROGRAMMES PLURIANNUELS
DE TRAVAUX ADOPTÉS PAR L'ASSEMBLÉE
DELIBÉRANTE AU COURS DU DERNIER EXERCICE**

Objet des travaux	Montant de travaux	Subventions accordées	Contributions des collectivités adhérentes
Renouvellement de compteurs	95 271 €		
Renouvellement de branchements	130 888 €		
Renouvellement appareillage hydraulique	44 725 €		
Travaux de renouvellement sur les stations de pompage	27 288 €		
Travaux de renouvellement sur les organes de production	4 853 €		
Travaux de renouvellement sur les réservoirs	10 967 €		